



AFRICAN JUDO UNION



4^{EME} AFRICAN OPEN DE JUDO

**DAMES & MESSIEURS
YAOUNDE 2020**

ACTUALISE

WORLD RANKING EVENT.



FEDERATION CAMEROUNAISE DE JUDO



AFRICAN JUDO UNION



YAOUNDE / CAMEROUN

07 & 08 Novembre 2020

OPEN OUTLINES



FEDERATION CAMEROUNAISE DE JUDO

African Judo Open
YAOUNDE, CAMEROON

Dames & Messieurs

07 & 08 Novembre, 2020

PROGRAMME

Attention:

Le calendrier des combats samedi et dimanche peut être modifié selon le nombre total d'entrées et les circonstances de la compétition.

Jeudi 05 Novembre		
14:00 – 20:00	Accreditation	Palais Polyvalent des Sports de Yaoundé
Vendredi 06 Novembre		
09:00 – 12:00	Accreditation	Palais Polyvalent des Sports de Yaoundé
Attention:		
Après 12h00, il n'y aura aucune possibilité d'ajouter ou de modifier les entrées. Pour être à l'heure de l'accréditation, une arrivée au plus tard à 10h30 à l'aéroport international de Yaoundé Nsimalen est nécessaire!		
16:00	Draw	
	Immédiatement après les tirages : Réunion des arbitres	
18:30 – 20:00	Vérification des dossards de Judogi	Palais polyvalent des Sports de Yaoundé
19:00 – 19:30	Pesée informelle	
19:30 – 20:30	Pesée officielle: -48 kg / -52 kg / -57 kg / -63 kg -60 kg / -66 kg / -73 kg	
Samedi 07 Novembre		
Women: -48 kg / -52 kg / -57 kg / -63 kg Men: -60 kg / -66 kg / -73 kg		
10:00	Eliminatoires / Repêchage / demi finales	Palais polyvalent des Sports de Yaoundé
16:00	Cérémonie d'ouverture	
16:30	Bloc Finales: Finales de bronze, Finales or	
18:30 – 19:30	Vérification des dossards de Judogi	Palais polyvalent des Sports de Yaoundé
18:30 – 19:00	Pesée informelle	
19:00 – 20:00	Pesée officielle: -70 kg / -78 kg / +78 kg -81 kg / -90 kg / -100 kg / +100 kg	
Dimanche 08 Novembre		
Women: -70 kg / -78 kg / +78 kg Men: -81 kg / -90 kg / -100 kg / +100 kg		
10:00	Eliminatoires / Repêchage / demi finales	Palais polyvalent des Sports de Yaoundé
16:00	Bloc Finales: Finales de bronze, Finales or	

ORGANISATEUR

Fédération Camerounaise de Judo (FECAJUDO)

ADDRESS: PO BOX13261 – YAOUNDE / CAMEROUN

Tel: +237 677 76 71 37 / +237 699 81 21 85

Email: president@fecajudo.org

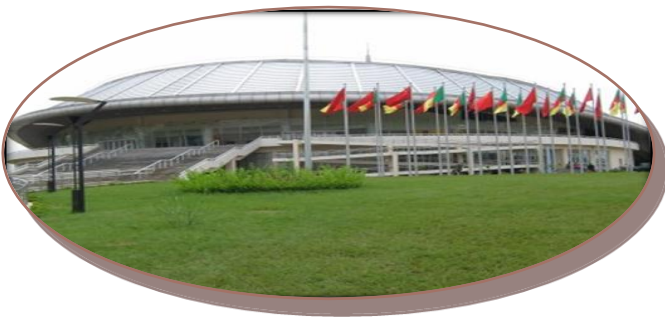
Website: www.fecajudo.org

Contacts en cas d'urgence:

Email: cmrjudo@gmail.com

Tél: +237 677 76 71 37 / +237 699 10 14 25

LIEU DE LA COMPETITION



PARTICIPATION

L'African Open de Judo de Yaoundé est ouvert à toutes les fédérations membres de l'UAJ / FIJ. Aucun nombre limité d'athlètes (par catégorie de poids par pays) à engager. Les concurrents doivent être de la même nationalité que la Fédération nationale qui les engage.

Les athlètes doivent avoir au minimum 15 ans (nés en 2005 et avant).

ENREGISTREMENT JUDOBASE

Tous les participants et délégués doivent être en possession d'une carte d'identité IJF et enregistrés pour cet événement dans le système d'inscription IJF (JUDOBASE): <https://admin.judobase.org> / avant le 31 octobre 2020.

Après la date limite, d'autres inscriptions (entrées tardives, remplacements) sont traitées exclusivement lors de l'accréditation selon les règles suivantes:

	Pas de carte d'identité IJF	Entrée tardive Carte d'identité officielle de l'IJF: OUI	Remplacement Carte d'identité officielle de l'IJF: OUI
Athletes	<ul style="list-style-type: none">• Inscription impossible• Remplacement impossible	lettre + 30€	lettre + 0€
D'autres délégués (chef de délégation, entraîneurs, ...)		lettre + 0€	lettre + 0€

- **Notez s'il vous plaît:**

Après la date limite d'inscription, les remplacements ou ajouts ne peuvent être effectués que lors de l'accréditation, en présentant une lettre d'autorisation signée de la Fédération nationale.

- Les personnes, qui sont interdites par leur Fédération, ne peuvent être inscrites en retard ou en remplacement.

- Les personnes sans carte d'identité IJF ne peuvent être saisies que si la carte d'identité IJF est ordonnée jusqu'à la fin de l'accréditation.

- Les pénalités ci-dessus doivent être payées en espèces sur place.

FRAIS D'ACREDITATION

40,00 € par Athlete (**UAJ 10,00 €**) - payable lors de l'inscription les **05 et 06 novembre 2020**. Les frais d'inscription DOIVENT être payés avant que l'athlète ne reçoive son accréditation. TOUTES LES FRAIS D'ENTRÉE doivent être payés directement à la Fédération de Judo de Cameroun lors de l'inscription les **05 et 06 novembre 2020**.

DELAIS

Inscription numérique:	31 / 10 / 2020
paiement des frais de participation:	31 / 10 / 2020
Demande de visa (formulaire 6):	20 / 10 / 2020
Réservation d'hôtel (formulaire 3) et paiement:	31 / 10 / 2020
Détails du voyage (formulaire 4):	31 / 10 / 2020
JUDBASE Inscription:	31 / 10 / 2020

ACCREDITATION

Au moins un responsable d'équipe et un maximum de deux délégués doivent assister à l'accréditation **jeudi de 14h00 à 20h00 et vendredi de 09h00 à 12h00** afin de confirmer la délégation. Sans cette confirmation à temps, une nation ne sera pas mise en évidence et ne sera pas autorisée à concurrencer. Chaque chef de délégation doit être présent pendant le contrôle des participants.

Les passeports ou les photocopies des passeports de tous les concurrents doivent être disponibles sur demande (carte d'identité nationale indiquant la nationalité et la date de naissance ou une copie est également acceptée). Les concurrents ne doivent pas être présents au contrôle de la nationalité. Une carte d'accréditation AJU avec une photo sera délivrée aux concurrents et aux officiels.

DUREE DES COMBATS

Durée des combats dames: **4 minutes et Golden Score sans limites de temps.**

Durée des combats messieurs: **4 minutes et Golden Score sans limite de temps.**

INFORMATIONS TECHNIQUES

COMPETITION

Système de compétition: système d'élimination (élimination directe) avec le repêchage dès les quarts de finale (dernier 8). La compétition sera effectuée selon les règles et les codes sportifs de l'IJF et de l'AJU.

CATEGORIES DE POIDS

Dames: -48, -52, -57, -63, -70, -78, +78 kg

Messieurs: -60, -66, -73, -81, -90, -100, +100 kg

PESÉE

La pesée officielle a lieu la veille du concours pour la catégorie concernée. Les échelles officielles sont disponibles toute la journée pour un contrôle de poids non officiel.

Des heures exactes et un lieu de pesée peuvent être trouvés dans le programme. Le poids des concurrents doit relever de la catégorie dans laquelle ils sont inscrits.

LES CONCURRENTS

- S'appuyant après la fermeture de la pesée, ne peut participer à la compétition.
 - Ils ne peuvent se présenter qu'une fois sur la balance lors de la pesée officielle.
 - Doit présenter leur accréditation et passeport ou un document d'identité officiel avec photo à la pesée officielle.
- Des contrôles de poids aléatoires avec les mêmes règles que la pesée officielle peuvent être organisés avant les premiers combats le matin de la compétition. Le poids de l'athlète ne peut pas dépasser 5% (sans Judogi) que la limite de poids maximale officielle de la catégorie.

TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort aura lieu avant le premier jour des concours après l'accréditation. L'heure et l'endroit sont indiqués dans le programme.

Les huit premiers (8) parmi les concurrents inscrits dans chaque catégorie de poids seront sélectionnés selon la liste de classement mondiale IJF actuelle.

Avant le tirage, les listes de chaque catégorie sont suspendues dans le couloir à l'extérieur de la salle de dessin. Chaque chef de délégation est responsable de vérifier que tous les concurrents inscrits se trouvent sur ces listes et qu'ils sont sous la bonne catégorie et avec le bon poste de liste de classement mondial IJF. Aucune correction ne peut être effectuée après le tirage au sort.

Au moins un délégué de chaque fédération nationale participante doit participer au tirage au sort. Après l'achèvement du tirage au sort, deux séries de listes de tirage seront fournies à chaque délégation.

RECOMPENSES

L'organisateur doit fournir un certificat de participation pour chaque concurrent (donné au chef de délégation) et des médailles, des fleurs et des diplômes, lors de la cérémonie de remise des médailles:

- Première place: médaille d'or, fleurs et diplôme
 - Deuxième place: médaille d'argent, fleurs et diplôme
 - Troisièmes (Deux): médailles de bronze, fleurs et diplômes
-

ANTI-DOPAGE

Le contrôle antidopage sera effectué conformément au manuel de la SJI de l'IJF et inclura dans chaque catégorie le gagnant de la catégorie plus l'un des trois autres gagnants de la médaille.

Les concurrents doivent se présenter à la station de contrôle du dopage au plus tard 60 minutes après le formulaire de notification signé, par écrit par le médecin mandaté par l'UAJ, doit suivre les indications les menant à la station de contrôle. Pendant cette période de 60 minutes, les athlètes sont autorisés à participer à la cérémonie d'attribution et à remplir leurs engagements de presse.

Ils seront constamment accompagnés d'un chaperon officiel de l'organisation dès qu'ils recevront leur avis jusqu'à ce qu'ils atteignent la station de contrôle du dopage. Une personne de leur choix (médecin d'équipe, entraîneur, formateur, chef de délégation ...) peut les accompagner. Le tirage au sort est effectué lors de la compétition avant le début du bloc de finale.

CONTROLE DES JUDOGIS

JUDOGIS HOMOLOGUES

Tous les Judoka doivent arborer des Judogis approuvés (seul label rouge autorisé). Les judogis de tous les fournisseurs de l'IJF sont autorisés (voir www.ijf.org / Liste officielle des fournisseurs).

CONTROLE DES JUDOGIS

Il sera exploité avec un Sokuteiki avant le combat. Chacun des articles de vêtements de compétition (veste, pantalon et ceinture) doit avoir l'étiquette officielle IJF, qui sera contrôlée avec une lampe optique (les ceintures colorées ne doivent pas avoir l'étiquette IJF). La veste et le pantalon doivent être de la même marque (la ceinture peut être d'une marque différente).

DOSSARDS

Chaque concurrent participant aux événements de l'AJU est obligé d'avoir cousu sur le dos de son Judogi le numéro arrière officiel son nom de famille et son abréviation du Comité National Olympique.

Le numéro de retour peut-être commandé à partir de www.mybacknumber.com ou www.ijfbacknumber.com (Attention: la production et la livraison peuvent prendre environ 4 semaines). La partie SPONSOR (si nécessaire) sera donnée au chef de délégation pendant l'inscription, et les athlètes peuvent s'en tenir à eux-mêmes en utilisant la colle spéciale sur le numéro arrière.

MARQUES ET PUBLICITÉ

L'espace sur les bandes de l'épaule (**25 cm x 5 cm à la fois sur le côté droit et gauche**) et sur les bras (**10 cm x 10 cm à la fois sur le côté droit et gauche**) peut être utilisé pour les sponsors de la Fédération ou les fournisseurs Judoka ou UAJ, Mais pas pour un autre fournisseur Judogi. L'espace sur la poitrine droite (**5cm x 10cm**) peut être utilisé par les fédérations et leur Judoka pour leurs propres sponsors. Le logo d'une marque Judogi ne peut être utilisé que s'il correspond à la marque du Judogi lui-même et s'il s'agit d'un fournisseur UAJ.

Remarque:

Dans tous les espaces publicitaires, il est strictement interdit de promouvoir le tabac, l'alcool, les substances énumérées dans le code de dopage ou tout produit ou service contraire à la moralité publique.

L'espace sur la poitrine gauche (10cm x 10cm) peut être utilisé pour les couleurs nationales ou l'emblème national correspondant au code du COI sur le numéro de référence (les emblèmes régionaux ne sont pas autorisés).

Toutes les autres marques sur le Judogi, comme les logos de la marque Judogi, le nom de Judoka, etc. doivent se conformer aux Règles Judogi de l'IJF (voir Annexe C de l'IJF).

Important:

- Si un athlète ne respecte pas les règles de Judogi, l'athlète ne sera pas autorisé à passer le Contrôle Judogi, et l'entraîneur responsable de l'athlète sera suspendu pour le reste de la journée de la compétition.
- L'organisateur n'est pas obligé de fournir la réserve Judogi à Judogi Control, mais l'athlète est autorisé à se présenter dans un autre Judogi approuvé par l'IJF, conformément à la règle Sokuteiki (et sans numéro de référence) - dans ce cas, aucun entraîneur ne peut aller avec cet athlète pour le paillason!
- Dans le cas d'une infraction répétée, l'entraîneur sera suspendu pour le reste de la compétition.

ARBITRAGE

ENREGISTREMENT DES ARBITRES

Les frais de voyage, de conseil et d'hébergement des arbitres sont à la charge de la propre fédération.

Les arbitres doivent être inscrits par leurs fédérations comme tout autre délégué par la JUDOBASE, et la réservation d'hôtel doit être effectuée par la fédération nationale.

REUNION DES ARBITRES

Une réunion d'arbitre est prévue le jour avant la première journée de compétition, juste après le tirage au sort. L'heure et l'endroit sont indiqués dans le programme. La participation à la réunion de l'arbitre est strictement obligatoire.

COACHING

Tous les entraîneurs doivent adhérer pleinement au Code de conduite pour les entraîneurs de judo.

Code Vestimentaire :	Tirage:	<u>Costume et cravate</u>
	Eliminatoires:	<u>Tailleurs avec Pantalons atteignant des chaussures ou une veste avec cravate</u>
	Bloc Finales:	<u>Costume et cravate</u>

Le code de comportement des entraîneurs tel que défini dans les Règles de sport et d'organisation de l'IJF, l'article 9.6 sera strictement observé, y compris le code vestimentaire.

- Les entraîneurs ne sont pas autorisés à donner des indications aux concurrents pendant qu'ils se battent.
- Pendant le temps de pause (après mat), les entraîneurs pourront donner des indications à leurs athlètes.
- Une fois la pause terminée, et le combat se poursuit (hajime), les entraîneurs doivent se taire.
- Si un entraîneur ne suit pas ces règles, il peut être expulsé de la zone de compétition.
- Si les entraîneurs persistent avec un tel comportement, l'accréditation de l'AJU sera retirée pour le jour. Si l'entraîneur persiste toujours avec ce comportement de l'extérieur de la zone de compétition, il pourrait être pénalisé davantage

RESPONSIBILITES DES FEDERATIONS

CERTIFICAT MEDICAL

Le certificat de sexe et le certificat médical des concurrents ne sont pas requis. Les concurrents seront en compétition sous la pleine responsabilité des fédérations

ASSURANCE

Chaque fédération est responsable d'assurer ses concurrents contre les «blessures et les risques de troisième partie (responsabilité civile)» pendant la période de la compétition.

L'Union africaine de judo décline toute responsabilité.

ATTITUDE DES COMPETITEURS

Les fédérations sont responsables vis-à-vis de l'AJU concernant l'attitude générale de leurs concurrents.

IMAGE DES ATHLÈTES

Les fédérations sont responsables d'avoir obtenu les droits de l'AJU d'utiliser l'image du concurrent de la manière qu'il juge nécessaire pour la promotion du sport.

Ni l'organisateur de l'événement, ni l'Union africaine de judo (ni aucun de ses fonctionnaires ou membres) ne seront responsables ou responsables de toute blessure personnelle ni de toute perte ou dommage causé à votre propriété découlant de votre participation et de voyage dans le cadre de ces événements.

PRINCIPES FONDAMENTAUX

Toutes les fédérations nationales, les officiels, les entraîneurs et les athlètes participant à cet événement doivent respecter et accepter l'autorité des fonctionnaires de l'AJU, les règles et les statuts de la Fédération internationale de judo et de l'Union africaine de judo. Les personnes réputées avoir agi contre l'AJU ou l'IJF, leurs principes ou leurs objectifs seront soumis à la suspension ou à l'expulsion de l'événement et / ou à l'annulation de leurs cartes d'accréditation.

CEREMONIES DES RECOMPENSES

Tous les concurrents ayant remporté une médaille doivent assister à la cérémonie pour recevoir leur médaille en personne. Si un concurrent est absent pendant la cérémonie d'attribution sans motif valable, il perdra le droit d'avoir la médaille. Il est strictement interdit aux concurrents sur le podium d'apporter des drapeaux nationaux ou l'identification similaire à celle représentée de manière régulière sur leur équipement. Toute manifestation de signe religieux, politique, personnel ou commercial est interdite et porte donc un capuchon ou toute autre couverture de tête.

HÉBERGEMENT

Hotels	Types de chambres	Pension complète (prix par personne /par nuit)	
		Simple	Double
Hotel Category A (4 étoiles plus) : La Falaise HOTEL (****)	Standard	200 €	175 €
Hotel category B (4 étoiles) : FELICIA (****)	Standard	150 €	125 €
Hôtel category B (4 étoiles:) GIRAFE		150 €	125 €
Hotel Category C (3 étoiles plus) : AZUR HÔTEL (***)	Standard	125 €	100 €
Hotel Category C (3 étoiles plus) : CEC Lodges (***)	Standard	125 €	100 €

Tous les participants accrédités devraient rester à l'hôtel officiel. Les réservations dans les hôtels officiels doivent être réservées exclusivement par l'intermédiaire de l'organisateur sur une base de premier arrivé premier servi.

DELAIS DE RESERVATION D'HOTEL: 31/10/2020

Les réservations éventuelles de chambres supplémentaires après la date limite de réservation de l'hôtel seront surtaxées avec 10% supplémentaires. Aucune exception ne sera faite

Tous les participants à être accrédités devraient rester à l'hôtel officiel. Tous les délégués doivent être logés dans l'un des hôtels officiels.

Les pays qui ne peuvent effectuer de virements bancaires ont le droit de payer en argent liquide à leur arrivée sans supplément, s'ils en informent l'organisateur et précisent le nombre de participants avant la date limite de réservation de l'hôtel.

PAYEMENT

Tous les paiements (y compris les frais d'inscription AJU) doivent être transférés au compte bancaire suivant:

Détails du compte:

Compte bancaire: Fédération de judo du Cameroun

- Nom du bénéficiaire: FECAJUDO.

- nom de la banque: SCB Cameroun

- Code banque: 10002

- Code guichet: 00067

- Numéro de compte: 12205463130 - 13

- IBAN: CM21 1000 2000 6712 2054 6313 013

- Code Swift: BCMACMXXXX

Attention: indiquez séparément le montant de l'hébergement et le montant des frais d'inscription dans votre virement bancaire.

Tous les frais de banque et de transfert d'argent doivent être payés par la fédération de l'expéditeur.

En cas de frais supplémentaires découlant du séjour de l'hôtel, des dommages aux biens de l'hôtel ou du lieu de compétition causés par des membres d'une délégation, la Fédération nationale responsable sera chargée par le Comité d'organisation.

TRANSPORT

AEROPORT LE PLUS PROCHE: AEROPORT INTERNATIONAL YAOUNDE NSIMALEN (Yaoundé)

L'organisateur s'occupera du transport depuis les aéroports et les gares ferroviaires mentionnés ci-dessus jusqu'à l'hôtel officiel de compétition et le lieu de compétition pendant la compétition. Le transport sera fourni uniquement à ceux qui sont hébergés par l'organisateur.

VISA

Les organisateurs aideront à obtenir des visas d'entrée pour les concurrents et les officiels. Veuillez spécifier toutes les informations nécessaires dans les lettres d'invitation pour les visas et soumettre le formulaire 6 et une copie scannée de la première page du passeport jusqu'au 20/10/2020

COVID – 19 PROTOCOLES DE SECURITE

OPEN D'AFRIQUE PROTOCOLE COVID

Au nom de la Fédération de Judo du Cameroun et de l'Union Africaine de Judo (UAJ), nous aimerions partager avec vous ces informations générales relatives au protocole de sécurité COVID-19 qui sera utilisé à l'Open d'Afrique 2020 qui se tiendra à Yaoundé au Cameroun, du 07 au 08 Novembre 2020.

En annexe de cet appel, vous trouverez un document plus détaillé sur le protocole actuel qui a été convenu avec la Fédération Internationale de Judo.

Vous trouverez ci-dessous un résumé de base des points les plus importants pour chacune des délégations, veuillez prendre en compte et mettre en œuvre chacun de ces points.

Les organisateurs de l'événement utiliseront le concept de «bulle» et toutes les personnes participant à l'événement, qu'il s'agisse d'athlète, d'entraîneur, d'administrateur, d'officiel, d'invités, d'arbitre ou de personnel, seront incluses et placées dans cette bulle de protection. Il ne doit y avoir aucune exception à faire partie de la bulle et toute déviation des règles aura automatiquement rendu la partie inéligible à participer à cet Open.

Veuillez lire attentivement les informations ci-dessous et poser vos questions avant d'arriver à l'événement. Il est de la responsabilité de chaque Fédération Nationale (FN) participant et entrant dans une délégation à ces Championnats d'expliquer à leurs membres ces règles et directives et c'est la FN qui sera tenue de s'assurer que les membres de sa délégation suivent et respectent chacune des règles et directives.

1. Seuls les membres officiels de chaque délégation sont autorisés à faire partie de la bulle de cet Open.
2. La bulle des championnats comprendra le transport officiel vers et depuis l'aéroport; des parties de la propriété du siège de l'hôtel; toutes les zones d'entraînement, d'échauffement et de compétition qui se trouvent toutes dans la propriété de l'hôtel; toute la zone de repas; tous les étages d'hébergement des athlètes
3. Seuls les membres officiels des délégations avec les accréditations appropriées délivrées par les organisateurs seront autorisés à l'intérieur du site de compétition - il n'y aura pas d'exceptions.
4. Tous les membres de la délégation à leur arrivée à Yaoundé doivent avoir avec eux un document de résultat négatif du test PCR qui a été délivré au plus tard 72 heures avant leur arrivée au Cameroun. Tout le monde doit avoir ce document de résultat de test PCR. Il doit y avoir 2 négatifs pris dans les 5 jours avant l'arrivée (à 48 heures d'intervalle). * Actualisé.
5. Tous les membres de la délégation doivent porter un masque en tout temps à leur arrivée à l'aéroport, ainsi que dans toutes les autres zones, sauf indication contraire. Bien que les organisateurs disposent de masques supplémentaires, nous demandons à toutes les délégations d'apporter avec elles le nombre de masques nécessaires pour leur propre usage.
6. À l'arrivée et à la sortie de l'Immigration / Douane à l'aéroport de Yaoundé, chaque délégation sera accueillie par des membres du comité d'organisation formés à l'application de ce protocole, et placera les membres de la délégation dans des véhicules de transport spéciaux à conduire à l'hôtel du siège. Une fois à l'intérieur du véhicule de transport officiel, la délégation est désormais considérée comme faisant partie de la bulle de l'open.
7. A leur arrivée à l'hôtel, les délégations seront conduites directement au salon de bilan de santé, où chaque membre de la délégation sera traité et un test PCR sera effectué sur chaque membre de la délégation. Le résultat de chacun de ces tests sera connu en quelques minutes donc cela ne prendra pas trop de temps, mais c'est une exigence des autorités sanitaires du pays. Pendant que la délégation se trouve dans cette salle de réception pour le bilan de santé, le chef de mission de la délégation rencontrera les organisateurs afin de traiter tous les documents et de sécuriser les clés de la salle de leur délégation.

Un test rapide «anti-corps» n'est pas accepté, il doit s'agir d'un test PCR. Actualisé.

8. Une fois que les membres de la délégation ont reçu les clés de leur chambre, ils doivent se diriger vers la chambre qui leur a été attribuée. A ce stade du protocole et une fois qu'ils ont été pourvus d'une chambre dans la

bulle hôtelière, les membres des délégations ne sont autorisés à se déplacer que dans la bulle de championnat et ne peuvent pas quitter les locaux de la bulle avant de regagner l'aéroport pour leur départ.

9. Les heures de repas seront attribuées de manière à ce que seul un certain nombre de personnes mangent en même temps à la cafétéria / restaurant. Les heures seront affichées et devraient être respectées. Avant d'entrer dans le salon de la salle à manger, la température de chaque personne sera vérifiée.

10. Si, au cours des dates de la compétition, ou du séjour du membre individuel de la délégation, une personne commence à se sentir malade, ou développe des symptômes préoccupants, elle sera immédiatement transférée dans un étage dédié de «veille sanitaire» où ils seront maintenus en quarantaine pour voir si d'autres symptômes se développent. Ces chambres et cet étage où ces personnes seraient hébergées sont interdits à toute personne autre que les autorités sanitaires. Les chambres seront des chambres à occupation simple et tous les repas seront servis dans la chambre selon les protocoles appropriés. Il appartiendra à la Fédération nationale des personnes concernées de payer cette chambre supplémentaire si nécessaire.

11. Il doit être clairement compris par chaque FN que tous les membres de la délégation doivent avoir une assurance médicale, et que chaque FN est responsable de tous les frais liés aux soins médicaux pour tous les membres de la délégation. Les organisateurs, ni la Fédération Camerounaise de Judo, ni l'Union Africaine de Judo n'assument aucune responsabilité relative au coût de tout traitement médical de chaque membre de la délégation.

12. Les temps de transport de l'hôtel au lieu seront affichés dans le hall de l'hôtel et annoncés lors de la réunion technique. Les délégations sont priées de respecter les délais de transport assignés afin de pouvoir permettre à chacun d'avoir la distance nécessaire et sûre dictée par le protocole anti-Covid19. Il est obligatoire que tous ceux qui utilisent le réseau de transport portent leur masque en tout temps. Avant d'embarquer dans le transport vers le site, la température de chaque personne sera vérifiée.

13. Une fois sur le site de compétition et étant donné que le site est suffisamment grand, nous demandons à chaque délégation de respecter une distance de sécurité entre elles dans les gradins. Seuls les athlètes qui concourront ce jour-là seront autorisés à se trouver dans la zone d'échauffement de la compétition.

14. Nous suivrons tous les autres protocoles au sein du site de compétition tels que publiés dans le document de protocole de la FIJ qui a été envoyé à toutes les fédérations nationales ainsi que joint à ce dossier d'inscription

BIENVENUE A YAOUNDE AU CAMEROON
TOUTE L'AFRIQUE DANS UN SEUL PAYS !!!!